

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le douze décembre à vingt heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Manéglise dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Daniel SOUDANT, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel nominal
 2. Désignation d'un secrétaire de séance
 3. Approbation du procès verbal de la dernière séance
 4. Ajout de points supplémentaires à l'Ordre du Jour
-
1. CODAH - modification des statuts - loi NOTRe du 7 août 2015
 2. Convention précaire - parcelle ZE 94 en partie
 3. Groupement de commandes - Equipement de Première Individuelle (EPI)
 4. Demande de subvention à l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise d'Energie (ADEME) et à la Région pour l'audit énergétique du groupe scolaire
 5. Révision des tarifs communaux (location de la salle polyvalente et des garages, concessions cimetièrre, concessions columbarium, jardin du souvenir)
 6. Subventions communales
 7. Bons d'achat de Noël
 8. Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme et bilan de concertation
 9. "Hameau d'Herbouville" - SDE 76 : travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
 10. "Hameau d'Herbouville" - ENEDIS : travaux électriques
 11. Réalisation d'un ouvrage de lutte contre les inondations sur le bassin versant Lézarde nord et RD 25 sur le territoire des communes d'Angerville l'Orcher, Epouville, Etainhus et Manéglise
 12. Permis de Construire du Clos Lemaître
 13. Nomination du nom des rues pour le VC4 et le VC5
 14. Mise en place du Régime Indemnitaire de Sujétions, d'expertise et d'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les agents de catégorie C

1/Appel nominal

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. SOUDANT Daniel, Mme LAIR Michèle, M. DECULTOT Philippe, Mme MARJAK Valérie, M. CAUMONT Patrick, Mme TRANCHAND Chantal, Mme LEGROS Julie, M. LEGRAS Bernard, M. TETREL Marc-Antoine, M. HUGUET Philippe, M. GRANCHER Christian et M. PRIGENT Yannick.

Absentes et excusées : Mmes GENIAUX Ingrid, LEGOUIX Emilie et DIERS Aline.

Pouvoir : Mme LEGOUIX Emilie a donné pouvoir à Mme LAIR Michèle.

Formant la majorité des membres en exercice

2/Nomination du secrétaire de séance : Mme Michèle LAIR.

3/Approbation du procès verbal de la dernière séance :

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 14/11/2016. Ce dernier demande si des observations sont à formuler. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

4/Ajout de trois points supplémentaires à l'Ordre du Jour :

- Instauration d'un P.L.U.I - transfert de compétence P.L.U à la CODAH - opposition
- Demande de subventions pour la création d'une sente piétonne de la Ferme d'Herbouville à la Côte du Cap
- Incendie de l'aire de jeux

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

1/ CODAH - modification des statuts - loi NOTRe du 7 août 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification des statuts de la CODAH. La Communauté d'Agglomération demande à la commune de bien vouloir délibérer sur ce sujet.

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts de la CODAH.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2/ Convention précaire - parcelle ZE 94 en partie

Monsieur le Maire informe qu'il convient de rédiger deux conventions d'occupation précaire pour la parcelle ZE 94 en partie. En effet, avec l'autorisation du Conseil Municipal, cette parcelle serait louée à deux agriculteurs. L'élu propose de fixer une indemnité annuelle d'occupation précaire de 380 euros/hectare et demande l'autorisation de signer les conventions relatives à ces locations de parcelle agricole.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

3/ Groupement de commandes - habillement et articles de protection individuelle

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce groupement de commande avec les Villes du Havre, de Rolleville, d'Epouville et de Sainte-Adresse. L'élu demande également l'accord de signer la convention constitutive ainsi que les pièces contractuelles des accords-cadres résultant de la consultation lancée par le coordonateur, la CODAH.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

4/Demande de subvention à l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise d'Energie (A.D.E.M.E) et à la Région pour l'audit énergétique du groupe scolaire

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal de demander à l'A.D.E.M.E et à la Région une subvention dans le cadre de l'audit énergétique du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

5/Révision des tarifs communaux :

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants, à compter du 1er janvier 2017 :

Tarifs de location de la salle polyvalente :

- Week-end de juillet et du 1er septembre au 31 décembre) :
1 jour : 300 euros
2 jours : 400 euros

- A partir de la deuxième location dans une même année, les tarifs s'appliqueront (du 1er janvier au 1er week-end de juillet et du 1er septembre au 31 décembre) :
1 jour : 600 euros
2 jours : 800 euros

- Location pour les vins d'honneur (samedi ou dimanche de 8h00 à 20h00, après le 1er week-end de juillet jusqu'au 31 août)
1 jour : 200 euros

- A ces locations de salle, peut également s'ajouter la location d'un lave vaisselle, dont les tarifs sont les suivants :
1 jour : 60 euros
2 jours : 100 euros

Concessions cimetière

30 ans : 77 euros superposition : 31 euros
50 ans : 121 euros superposition : 51 euros

Concessions columbarium

15 ans : 189 euros
30 ans : 311 euros
Plaque : 149 euros
Dépôt de l'urne : 68 euros

Jardin du souvenir

Plaque gravée : 21 euros
Dispersion des cendres (selon le règlement, le même tarif que celui du dépôt de l'urne au columbarium) : 68 euros

Location de garages

Grand garage : 62 euros
Petit garage : 53 euros

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

6/Subventions communales

Monsieur le Maire propose de verser les deux subventions suivantes et de mandater cette somme au compte 65748 de la section de fonctionnement de l'exercice 2016 :

- Secours Populaire : 100 euros
- Association Communale de Fleurissement : 100 euros

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

7/Bons d'achat :

Monsieur le Maire propose d'attribuer des bons d'achat de Noël (pour les Anciens de Manéglise, à partir de 65 ans :

- Pour une personne seul : un bon de 20 euros est accordé
- Pour un couple : un bon de 3.5 euros est accordé

Monsieur le Maire propose également d'attribuer des bons d'achat pour les personnes à faibles ressources, selon leur revenu fiscal de référence, dans la limite de 300 euros par personne.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

8/Arrêt du P.L.U et bilan de concertation

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet P.L.U a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe, et présente ledit projet. L'élue propose d'arrêter le projet du P.L.U et précise que ce projet sera communiqué pour avis aux Personnes Publiques Associées, dont GEODEV a communiqué la liste. Le projet sera consultable aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

9/Hameau d'Herbouville - SDE 76 : travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Monsieur le Maire présente l'ensemble du projet au Conseil Municipal, propose d'inscrire la dépense d'investissement pour un montant de 29 245 euros T.T.C et demande l'autorisation de signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

10/Hameau d'Herbouville - ENEDIS : travaux électriques et téléphoniques

Monsieur le Maire présente l'ensemble du projet au Conseil Municipal, propose d'inscrire la dépense d'investissement pour un montant de 19 145.20 euros T.T.C et demande l'autorisation de signer tout acte afférent à ce projet, notamment le devis.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

11/ Réalisation d'un ouvrage de lutte contre les inondations sur le bassin versant Lézarde nord et RD 25 sur le territoire des communes d'Angerville l'Orcher, Epouville, Etainhus et Manéglise

Monsieur le Maire présente l'ensemble du projet au Conseil Municipal et rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée du 8 novembre 2016 au 8 décembre 2016, et que le Commissaire-Enquêteur a reçu en personne les observations du public le 8 novembre de 14h00 à 17h00 et le jeudi 8 décembre de 14h00 à 17h00. L'élue propose d'émettre un avis favorable à ce projet et de déposer des réserves sur certaines réalisations auprès du Commissaire-Enquêteur.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

12/Permis de Construire du Clos Lemaitre

Monsieur le Maire présente le P.C 7640416C0012 et notamment les futurs logements qui seront construits au Clos Lemaitre. L'élue propose aux Conseillers Municipaux d'émettre un avis favorable sur ce P.C.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

13/Dénomination du nom des rues VC4 et VC5

Monsieur le Maire propose d'attribuer le nom des rues comme suit :

- VC 4 : route du Calvaire
- VC 5 : route de l'Orme

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

14/ Mise en place du Régime Indemnitaire de Sujétions, d'expertise et d'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les agents de catégorie C

Monsieur le Maire propose de fixer cette nouvelle indemnité en remplacement de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T) pour les agents de catégorie C.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

15/Instauration d'un P.L.U.I - transfert de compétence P.L.U à la CODAH - opposition

Monsieur le Maire propose de conserver sa compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme et par conséquent, de s'opposer au transfert de la compétence en matière de P.L.U à la CODAH.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

16/Demande de subventions pour la création d'une sente piétonne le long de la Ferme Aimable jusqu'à la Côte du Cap (VC5)

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'Etat et au Département.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

17/Incendie de l'aire de jeux

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que pour encaisser le remboursement des dégâts occasionnés par l'incendie de l'aire de jeux, il lui est indispensable de prendre une délibération qui l'autorise à encaisser cette "recette exceptionnelle".

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Comptes rendus des commissions communales

Commission travaux et bâtiments :

- Travaux de voirie "Les Trois Hameaux" : réceptionnés le 12 décembre 2016. Quelques points sont à revoir "route de Branmaze".
- Gymnase communal : certains endroits du bardage ont été endommagés par des oiseaux. La commune fait intervenir la Dommage Ouvrage pour la prise en charge de ce désagrément.
- Réparation provisoire du toit de l'Etable au Clos Lemaitre (bâchage).

Commission Enfance-Jeunesse et Anciens :

- Inauguration du nouveau jeu dans la cour de récréation et de la cabane à vélos.
- Intervention de la société CESBRON le 14 décembre 2016 pour des odeurs désagréables et un mauvais positionnement du nouveau lave-vaisselle.
- Goûter des Anciens : le 17 décembre 2016

Commission Culture :

- Le nouveau numéro du "Manéglise Infos" sera à distribuer très prochainement, tout comme "Le Lien".

Communications de Monsieur le Maire :

- Point sur la marnière et le relogement de la famille LEPLAT : un logement communal a été proposé à la famille mais il a été refusé pour le motif suivant : "trop petit". La D.D.T.M attend de nouveaux éléments concrets pour pouvoir monter un dossier de remboursement des loyers de la maison de Graimbouville.

- Changement des horaires d'ouverture de la mairie :

- ✓ Lundi : 13h30-19h00
- ✓ Mardi : 13h30-17h30
- ✓ Mercredi : 9h00-12h00
- ✓ Jeudi : 13h30-17h30
- ✓ Vendredi : 13h30-19h00

- INFOSAT : une antenne et un kit sont mis à disposition à la mairie afin que les administrés puissent faire des essais chez eux.

- Eclairage Public - lotissement BREDEL : un candélabre appartient à la commune d'Epouville et non à la commune de Manéglise. Un courrier demandant le remboursement de l'éclairage public a été adressé à la mairie d'Epouville. En attente de la réponse.

- S.D.I.S : augmentation des contributions communales - hausse de 4% pour la commune.

- Fête du Cirque : des enfants ont commis des dégâts lors de cette manifestation. Un extincteur a été vidé et un autre a eu la tête cassée. Il est donc impossible de s'en servir.

Sans autre remarque ni question, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.